

excellences, mesdames messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, mesdames, messieurs les ambassadeurs, mesdames, messieurs,

Merci de nous avoir donné la possibilité aujourd'hui de vous présenter notre vision polynésienne en matière de conservation et de gestion d'espaces marins.

Répartie sur une surface maritime d'environ 5 millions de Km², la Polynésie française compte 118 îles et plus de 15 000 Km² de récifs coralliens. Aussi vaste que l'Europe, cet espace maritime qui représente notre ZEE est depuis 2018 l'une des plus grandes aires marines gérées au monde, *Tainui Atea*. Les enjeux y sont à la fois écologiques et économiques parce que la Polynésie française a fait le choix d'accès ses efforts sur le tourisme et l'économie bleue tout en essayant de préserver son patrimoine naturel marin qui est riche mais fragile.

Mais ce qui caractérise notre système d'aires marines protégées ou gérées, c'est la place qu'occupe l'homme et son rôle dans la protection, la gestion, la gouvernance de ces espaces, qu'il s'agisse de réserve de biosphère, d'aire marine gérée, de *rahui* etc.

Forte de 70 ans d'expérience et de reconnaissance d'un savoir faire en matière de gestion d'espace, la Polynésie valorise également une pêche traditionnelle, exemplaire et professionnelle, raisonnée et saisonnière, et interdit l'accès à certaines parties du Territoire pour en préserver la Nature et garantir dès lors la préservation du cadre de vie polynésien dans un contexte de changement climatique.

Aujourd'hui, à l'occasion de ces 20 ans du sanctuaire marin mis en place en 2002, la Polynésie s'engage dans un processus de protection, de conservation et de gestion durable des écosystèmes des récifs coralliens, en commençant par protéger les différentes espèces de coraux dont les peuples océaniques sont les gardiens.

Mais tous ces outils de gestion, malgré un arsenal juridique existant, ne peuvent fonctionner qu'avec l'adhésion pleine et entière de la population. Ainsi une large place doit être donnée au dialogue, à l'écoute et au partage des connaissances qu'elles soient empiriques ou scientifiques, et les gestionnaires doivent apprendre à concilier les outils et savoirs traditionnels avec la mise en place d'outils modernes...

Malgré la dispersion géographique des îles la population est force de proposition aussi bien dans le choix des sites que dans la gestion des espaces au travers de comité de gestion insulaire et a un rôle actif dans la gouvernance. Et c'est bien l'implication des communautés locales dans toutes les phases de construction du projet, qui constitue une des clés de réussite d'un espace géré et durable.

Ainsi, la Polynésie en accompagnant tous ces acteurs océaniques, réaffirme sa volonté de vouloir préserver les espèces et la diversité génétique, maintenir les fonctions écologiques, valoriser son patrimoine naturel et culturel et privilégier l'utilisation durable des ressources et des écosystèmes naturels pour sa population. C'est par ailleurs ce concept d'aire marine gérée que nous souhaitons partager, voire transférer à nos voisins du Pacifique comme preuve de concept car l'océan ne connaît pas de frontières.

Et je souhaiterais terminer en citant un extrait de la vision globale du PROE : « un océan Pacifique sain, qui puisse répondre aux aspirations des peuples insulaires océaniques et protéger leur patrimoine naturel et culturel » .